

[www.coe.int/cybercrime](http://www.coe.int/cybercrime)



Strasbourg, version du 30 Octobre 2019

T-CY (2019)36

**Comité de la Convention sur la Cybercriminalité  
(T-CY)**

**T-CY 22**

**22<sup>ème</sup> Réunion Plénière du Comité de la Convention sur la Cybercriminalité**

et

**5<sup>e</sup> Réunion Plénière de Rédaction du Protocole**

**Ordre du jour (Projet)**

**Lundi, 18 Novembre (9h30) – Mercredi, 20 Novembre (13h00)**

**Palais de l'Europe, Salle 1**

**Conseil de l'Europe, Strasbourg**

## Projet de l'Ordre du jour

(Veuillez noter que les points de l'ordre du jour marqués\* sont soumis à la décision des membres représentant les Parties contractantes à la Convention de Budapest)

<b>Séance plénière du T-CY 22</b>	
<b>Lundi, 18 Novembre 2019, 9h30 – 18h00</b>	
1.	Ouverture de la 22 <sup>ème</sup> réunion plénière et adoption de l'Ordre du jour
2.	État des ratifications et des adhésions : Tour de table  Les États signataires et les États invités à adhérer sont invités à faire le point sur l'état de la ratification ou de l'adhésion à la Convention de Budapest.
3.	Protocole sur la Xénophobie et le Racisme via les systèmes informatiques  Les Membres et les Observateurs sont invités à discuter de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole et à partager leurs bonnes pratiques.
4.	Coopération en matière de cybercriminalité : développements internationaux pertinents  Les Membres et Observateurs, y compris les organisations internationales, sont invités à partager leurs informations sur les développements internationaux pertinents concernant la cybercriminalité et les preuves électroniques.
5.	Étude cartographique sur la cyberviolence : outil en ligne  Les Participants sont invités à échanger leurs points de vue sur l'outil en ligne sur la cyberviolence élaboré par le Secrétariat afin de donner suite à la recommandation relative à <a href="#">l'étude cartographique sur la Cyberviolence</a> adoptée par le T-CY en Juillet 2018.
6.	Utilisation de la Convention de Budapest en pratique : documentation des bonnes pratiques  Le <a href="#">Plan de Travail du T-CY</a> comprend l'action 1.5 de « Documenter les études de cas et les statistiques disponibles sur l'utilisation effective de la Convention de Budapest dans la pratique ». Les Parties ont donc été invitées le 2 Octobre 2019 à soumettre les informations pertinentes. Les membres du T-CY sont invités à discuter des informations reçues et du suivi à donner.
7.	Mise à jour sur les principaux faits nouveaux intervenus par les Parties et les Observateurs  Les Participants sont invités à présenter des informations sur les principaux développements législatifs, les affaires, les événements importants et la formation. Etant donné que cette séance plénière d'une journée se déroulera dans un temps limité, les délégations pourront également soumettre des mises à jour écrites qui seront publiées dans le cadre de la documentation de la séance plénière.

## T-CY (2019)36

### 8. Prochaine réunion du T-CY\*

Les membres du T-CY sont invités à se prononcer sur la proposition de tenir le T-CY 23 le 29 Juin 2020, avant la réunion de la plénière de rédaction du Protocole du 30 Juin au 2 Juillet 2020.

Cette proposition est sujette à la disponibilité des fonds.

<b>5ème Réunion de la Plénière de Rédaction du Protocole</b> <b>(Mardi, 19 Novembre, 9h30 – Mercredi, 20 Novembre, 13h00)</b>	
1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour	
2. Consultations des Parties Prenantes (Conférence Octopus) ;	Les membres du PDP sont invités à examiner les contributions reçues des parties prenantes en vue des consultations qui se tiendront lors de la Conférence Octopus des 21 et 22 novembre.
3. « Equipes communes d'enquête »	Les membres du PDP sont invités à tenir un débat sur les propositions actualisées concernant cette disposition.
4. « Techniques d'enquête »	Les membres du PDP sont invités à tenir un débat sur les propositions actualisées concernant cette disposition.
5. « Garanties en matière de protection des données : état des lieux »	Les membres du PDP recevront une mise à jour et sont invités à échanger leurs points de vue sur les mesures de protection des données.
6. « Extension des recherches » : état des lieux	Les membres du PDP recevront une mise à jour basée sur les informations reçues et sont invités à échanger leurs points de vue.
7. Prochaine réunion	Les membres du T-CY sont invités à se prononcer sur la proposition de tenir la 6 <sup>ème</sup> réunion de la Plénière de Rédaction du Protocole du 30 juin au 2 juillet 2020, après le 22 <sup>ème</sup> T-CY.